

REBOISEMENT ET COVID-19

BEAUCOUP D'INCERTITUDE, MAIS UN BÉNÉFICE INSOUÇONNÉ

Photo : MP pour Sylviculture La Vérendrye

La pandémie de COVID-19 aura des impacts sur l'industrie forestière. Le ralentissement de la machine gouvernementale fera en sorte d'affecter la planification des travaux en forêts pour la saison estivale 2020. Par contre, la hausse temporaire du taux de chômage aura eu un impact positif sur le recrutement de reboiseurs.

Alors que l'arrivée du printemps et de la fonte des neiges signifie la fin de la plus grosse saison d'exploitation forestière, elle annonce habituellement la saison de préparation au reboisement et aux travaux estivaux. Cette année, la pandémie aura un gros impact sur la planification des travaux des entreprises sylvicoles à travers la province. Pour l'entreprise Sylviculture La Vérendrye, le COVID-19 s'est pointé à un bon moment de la saison, alors que la neige commençait à fondre, mais pose de nombreux problèmes pour la planification du reste de l'année.

Le plus gros impact du COVID se verra surtout au cours des prochaines semaines puisque c'est en matière de planification qu'il affectera le plus l'entreprise. « Le portrait est identique à travers la province, on ne sait pas à quoi s'en tenir en termes de signatures de travaux avec Rexforêt, a expliqué Marjorie Paletta, technicienne forestière, responsable santé-sécurité-environnement et conseillère ressources humaines chez Sylviculture La Vérendrye et présidente de la Coopérative forestière St-Dominique. À l'heure actuelle [l'entrevue a été réalisée à la mi-mai], on ne connaît même pas nos territoires, donc on ne sait pas où l'on va envoyer les machines ou nos techniciens. Tout ce qui touche la planification des logements, de la location de véhicules, est très difficile. »

Quant aux mesures concrètes concernant la prévention du COVID-19, rien ne sera mis en place pour les reboiseurs puisque ceux-ci travaillent essentiellement seuls et le contact avec le contremaître peut se faire à plus de deux mètres de distance. Les seules mesures qui pourraient être mises en place concernent les techniciens qui doivent se déplacer sur des sites éloignés. « On doit attendre de voir quelles seront les mesures mises en place par les locataires de camps, a souligné Mme Paletta. Ce qui risque de nous toucher, c'est les déplacements en camionnettes. Il



Photo : MP pour Sylviculture La Vérendrye

est possible qu'on réduise le nombre de techniciens par véhicule et que ceux-ci doivent porter des masques lors des déplacements. »

FIN DE SAISON DÉCEVANTE

« Les impacts du COVID n'ont pas été si pires sur la saison de récolte, puisque c'est vers la fin de la saison que ça vraiment commencé, on a vu le plus gros impact lorsqu'ils ont fermé les moulins à bois, donc on n'a pas pu sortir tout le bois qu'on était censé sortir, a expliqué Marjorie Paletta. Habituellement, c'est la température qui joue contre nous, mais cette année, c'est le COVID. On a dû arrêter nos travaux plus tôt que prévu, ce qui fait en sorte qu'on a dû laisser du bois en forêt. »

Puisque les entrepreneurs sont payés à la tonne, cette fin précoce de la saison signifie des pertes de revenus. De plus, le bois aura le temps de sécher, ce qui le rendra plus léger et, donc, moins rentable. « Dans la mesure du possible, on a tenté de rapprocher nos piles de bois pour pouvoir aller les chercher pendant l'été, mais ce n'est pas toujours évident, a-t-elle souligné. Mais nous, on doit quand même payer l'entrepreneur parce qu'on n'a pas été capable de le sortir, lui, il a rempli la partie de son contrat. »

C'est donc Sylviculture La Vérendrye qui absorbe les pertes financières. Puisque ses revenus varient et fluctuent d'année en année, il a été impossible pour l'entreprise de se qualifier à l'aide gouvernementale offerte aux entreprises par le gouvernement fédéral. L'équipe permanente a même dû se mettre elle-même au chômage pendant un mois.

L'entreprise abitibienne Sylviculture La Vérendrye touche pratiquement à tous les aspects de la foresterie. Elle appartient à la Coopérative forestière St-Dominique, dont le siège social se trouve à Amos. « On touche autant à la forêt publique qu'à la forêt privée, aux forêts de proximité, et nous sommes également mandataires des ententes de délégation de plusieurs municipalités, a expliqué Marjorie Paletta. On s'occupe donc de la planification, de la réalisation et la supervision des travaux sylvicoles. Nous avons également des ententes de réalisation de travaux sylvicoles (ERTS) avec Rexforêt pour faire de la préparation de terrain. On fait également de la récolte, surtout pour les municipalités et sporadiquement pour les propriétaires de forêts privées. On fait du reboisement en forêt privée ou lorsqu'on remporte un appel d'offres. »

RECRUTEMENT PLUS FACILE

Un des plus grands défis pour une entreprise qui fait du reboisement est de trouver, année après année, de nouveaux reboiseurs. « La pénurie de main-d'œuvre nous a vraiment affectés au cours des dernières années, a expliqué Marjorie Paletta. Chaque année, c'est difficile de combler nos besoins et ça risque d'être pire au cours des prochaines années avec l'arrivée d'un nouveau programme qui vise à reboiser les friches. » Or, 2020 n'est pas une année normale avec la venue de la pandémie liée au COVID-19. « Avec la pandémie, on a beaucoup moins de problèmes à trouver des gens », a-t-elle affirmé.

La hausse temporaire du taux de chômage liée au COVID a fait en sorte de libérer des gens qui se sont cherché une autre source de revenus. Par contre, l'entreprise n'est même pas certaine d'avoir un approvisionnement adéquat en arbres pour le reboisement. « J'entends parler mes confrères en pépinières des nombreux freins à la production, a affirmé Mme Paletta. Puisqu'il faut séparer les gens, à cause du dégel tardif, on n'est pas certain qu'il va y avoir suffisamment d'arbres de sortis en début de saison. On a donc décidé de retarder le début de la saison d'une ou deux semaines. »

L'ÉCOLE DU REBOISEMENT

« On est comme l'école du reboisement, a affirmé Marjorie Paletta. Était donné qu'on travaille surtout en forêt privée, ce sont surtout des jeunes qu'on attire. Ils ne connaissent pas vraiment le reboisement, ne savent pas s'ils veulent vraiment vivre le *trip* de reboiseur dans les camps. Ils viennent donc tester le domaine chez nous. Très peu d'entre eux reviennent d'année en année, des fois, on en revoit un l'année suivante, mais bien souvent, ils terminent leurs études ou décident d'aller vraiment vivre la vraie vie de bohème dans les camps au fond de la forêt. » Était donné la proximité des clients de l'entreprise, les reboiseurs peuvent se rendre eux-mêmes sur le site et retourner chez eux le soir.

Les reboiseurs sont payés au nombre d'arbres qu'ils plantent. Leur travail est surveillé de près par un technicien pour s'assurer qu'il est bien réalisé. Un bon reboiseur peut faire autour de 30 \$ de l'heure, ce qui donne un bon montant à la fin de la saison.



Photo : MP pour Sylviculture La Vérendrye

LES SAISONS EN FORESTERIE

Impossible de mettre des dates précises en foresterie, les saisons influencent le déroulement des travaux pour une entreprise sylvicole. « Lorsque la neige est partie, on commence à faire nos inventaires et nos suivis de travaux, a indiqué Marjorie Paletta. En forêt privée, on fait des suivis aux deux ou aux cinq ans pour voir l'état de nos plantations. » Habituellement, vers la fin mai, c'est la saison du reboisement qui commence. Cette année, à cause de la pandémie, l'entreprise Sylviculture La Vérendrye ne pense pas débiter le reboisement avant le début juin et continuera pendant tout l'été. Dès que la feuillaison est complète, la saison du débroussaillage débute.

« Sur appel, on fait des déboisements pour les minières ou des travaux de préparation de terrain, a-t-elle souligné. À l'automne, on continue un peu le débroussaillage, mais on planifie surtout les travaux de récolte pour la saison d'hiver. »

Bien qu'un peu de récolte se fasse l'été, les sols argileux et l'omniprésence de milieux humides en Abitibi-Témiscamingue font en sorte qu'il est difficile de procéder. Le gros de la récolte se fait pendant l'hiver alors que les sols sont gelés. ■



Photo : MP pour Sylviculture La Vérendrye